

## Séance ordinaire du Conseil, du lundi 15 janvier 2024

Bonne année 2024 à tous, seulement neuf citoyens étaient présents à la séance du Conseil. Il a été question de notre brigade de pompiers; selon Monsieur le maire, ces pompiers ne sont pas en lockout et pourtant, ajoute-t-il, la santé et sécurité des Prévostois a été mis en péril plus d'une fois depuis 2021. Il explique que ces situations ont été causées par le manque de présence d'officiers responsables alors que leur présence était requise. Cela obligea notre Conseil à appliquer le code 1000, quatre-vingt-dix-neuf fois en 2023, conséquemment cela fait en sorte que les Villes avoisinantes ont été informées qu'en cas d'urgence leurs services d'intervention seraient requis. Les pompiers ont interprété cette mesure comme un lockout. Votre chroniqueur demande au maire quel était le problème avec nos pompiers. Premièrement, une présence permanente d'officier était requise durant la semaine et ne l'a pas toujours été; de plus les pompiers exigent une garde en caserne qui aurait apporté une efficacité supérieure estimée de 2 à 3% et qui aurait coûté de 200 000 \$ à 300 000 \$ par année, la ville a refusé. Être de garde ne veut pas dire de garde à la caserne et n'est pas rémunéré de la même manière. Ajoutons à cela le cas d'un pompier qui aurait volé du temps. Le citoyen Germain Richer est outré que les camions autopompe aient été couverts de graffitis.

L'annulation des soldes résiduels des règlements d'emprunt au coût de 4 M\$ a été autorisée. Le conseiller Morin nous expliqua que ceci est une bonne nouvelle, parce que 4 M\$ ont été économisés sur des travaux effectués.

Et, oui, le litige avec Énergir, le fournisseur de gaz naturel est chose

## Soirée d'information sur le nouveau plan d'urbanisme et de mobilité durable

Mariloup P. Thomas, directrice de l'Urbanisme et Marc-André Bourgault de l'Atelier urbain nous ont présenté le nouveau plan d'urbanisme et de mobilité durable qui a exigé trois ans de réflexion et qui sera en vigueur pour un peu plus d'une décennie. On parle d'un document volumineux, nous ne vous en rapportons que quelques points particulièrement intéressants à souligner. Le PowerPoint de présentation sera disponible sur la version Web de cet article.

Ce nouveau plan d'urbanisme souhaite répondre au besoin en habitation tout en limitant l'impact du développement sur les milieux naturels et sur la qualité de vie des Prévostois. La route 117 sera appelée à devenir un boulevard urbain, on parle ici de réduction de vitesse avec l'aménagement de cinq kilomètres

du passé! Si des citoyens souhaitent changer leur appareil de chauffage au gaz naturel, il leur sera permis de passer à la biénergie, mais le gaz fourni devra être de source renouvelable, du GSR qui provient des gaz de méthane produit de la décomposition des déchets auquel Énergir a accès.

Le contrat de marquage des lignes sur la chaussée a été accordé à la compagnie JT Traçage au coût de 40 620 \$. Notons aussi que la conversion au DEL d'une quarantaine de luminaires restait à réaliser à cause de problèmes techniques, d'émondage ou de proximité de ligne à moyenne tension. Ces luminaires seront mis aux normes DEL par la firme Laurin et Laurin pour la somme de 29 595 \$. Cela permettra à Prévost de se conformer aux normes d'H.-Q. qui autorise alors une baisse de tarif d'électricité.

Un dépôt d'une demande d'aide financière a été présenté pour la construction de passerelles piétonnières, une tout près de l'école des Falaises et l'autre au ruisseau de la décharge du lac Écho afin de passer le chemin du lac Écho.

Monsieur Jean Millette s'est informé du fait que certains chemins dans le secteur Lac Écho ne sont pas déneigés cette année. Monsieur le maire a répondu que ces chemins sont des voies privées et qu'ils n'auraient pas dû être déneigés dans les années antérieures.

Votre chroniqueur a demandé au Conseil pour quelle raison la traverse à l'intersection Shaw et 117 était bloquée. Le conseiller Laurin a expliqué que cette mesure pourrait ne pas être permanente advenant l'amélioration de la 117 selon le nouveau plan d'urbanisme.

d'infrastructures actives. Par contre, ne soyez pas surpris de voir apparaître de chaque côté des édifices de trois étages érigés de plein droit, mais on pourrait, avec un zonage incitatif qui soit structurant pour la ville, aller jusqu'à cinq étages avec un PCCMOI (Procédure de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble) qui soit acceptable pour la Ville, tel un dernier étage habitable et qui ferait l'objet de consultations publiques.

La Ville souhaite une densification de 700 nouveaux logements construits à l'intérieur du périmètre urbain. Pour les nouvelles constructions résidentielles, la Ville cible une couverture canopée moyenne d'au moins 40 % du terrain (sommet des arbres). Il sera désormais interdit d'abattre un arbre mature situé dans

une marge avant dans le cadre des projets de redéveloppement. Ce sont les projets qui devront s'arrimer à la présence de tels arbres; de plus les stationnements seront latéraux ou à l'arrière. Il sera aussi possible de construire une deuxième résidence plus modeste à l'arrière de son terrain si ce dernier se qualifie et que ses voisins ne s'y opposent pas, afin de permettre plus de résidences.

La Ville a aussi des visées sur le secteur du Vieux Shawbridge qu'on veut appeler le cœur de la ville. On parle ici d'un possible développement touristique. Elle cible que 40 % de l'ensemble des nouveaux logements soit construit à moins de 500 mètres d'une destination alimentaire de proximité.

De plus, on vise l'ajout de 45 kilomètres d'infrastructures piétonnes et

cyclables ajoutées au réseau, dont l'amélioration des conditions de mobilité entre les secteurs excentrés du lac Renaud, du lac René et du lac Écho; et le secteur central de la ville: un plus un grand nombre de mesures environnementales, corridors écologiques et réseau d'espaces verts dont 30 % de milieux naturels protégés et pérennes sur le territoire.

# NATURELLEMENT Avec vous depuis 2009

Un cimetière naturel et un lieu funéraire unique au Québec.  
 À travers une mission humaine, nous offrons beaucoup plus  
 que des services funéraires traditionnels.

Chacune de nos actions vise à vous offrir de l'apaisement et la  
 tranquillité d'esprit. Une équipe attentionnée, à l'écoute de vos besoins.

Services funéraires complets | Cérémonie | Exposition | Crémation | Rapatriement

**LES SENTIERS**  
 CIMETIÈRE NATUREL / SERVICES FUNÉRAIRES

MAGNUS POIRIER 100 ANS  
 5 GÉNÉRATIONS

2480, boul. du Curé-Labelle, Prévost | 450 565-6464 | lessentiers.ca  
 24 heures sur 24 | 7 jours sur 7